

Le Droit Mondial de la Migration en Action



Cours d'été en ligne (Zoom),
Jeudi 10 juillet 2025 , 15h-18h (CEST)

Travaillez-vous sur les questions de migration et de droits humains ? Souhaitez-vous approfondir votre expertise sur le Pacte mondial pour les migrations ([Pacte](#)) et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ([Convention](#)) ?

Rejoignez notre cours en ligne, [Le Droit Mondial de la Migration en Action](#), organisé par le Global Migration Law Hub du Centre d'Amsterdam pour le Droit de la Migration et des Réfugiés ([ACMRL](#), Université VU Amsterdam) – l'un des meilleurs centres de recherche et d'enseignement en droit de la migration et des réfugiés au monde. Profitez de cette occasion unique pour acquérir des connaissances auprès des meilleurs experts du domaine.

Description du cours

Le Pacte et la Convention sont les deux cadres juridiques mondiaux les plus importants en matière de migration, chacun jouant un rôle distinct mais complémentaire. Adopté en 2018, le Pacte s'appuie sur les traités fondamentaux relatifs aux droits humains. Bien qu'il ne soit pas contraignant, il renforce les obligations des États en vertu du droit international. En revanche, la Convention est un traité juridiquement contraignant qui établit des obligations claires pour les États parties afin de protéger les travailleurs migrants, y compris ceux en situation irrégulière. Le Forum international d'examen des migrations ([IMRF](#)) est la principale plateforme pour évaluer la mise en œuvre du Pacte, tandis que le Comité des Nations Unies sur les travailleurs migrants (CMW) surveille le respect de la Convention par les États à travers un mécanisme de [rapport périodique](#). La convergence entre ces deux cadres a été davantage précisée par le CMW avec l'adoption de son [Observation Générale n° 6](#) (2024), qui clarifie la protection croisée des droits des travailleurs migrants sous la Convention et le Pacte. Cette Observation fournit des orientations sur la manière dont les obligations des États en vertu de la Convention s'alignent avec la mise en œuvre du Pacte et vice versa. Ensemble, ces mécanismes contribuent à une approche plus cohérente et fondée sur les droits en matière de gouvernance des migrations.

Ce cours constitue une opportunité unique pour apprendre à naviguer entre ces deux cadres et à développer des stratégies afin de mieux protéger les migrants. Alors que le prochain IMRF est prévu pour 2026 et que les États continuent de soumettre leurs rapports au CMW, c'est le moment idéal pour renforcer vos compétences et votre engagement dans ces processus. Le cours comprend une session préparatoire (lectures préalables), des conférences animées par des experts de l'ACMRL spécialisés en Droit Mondial des Migrations, et des discussions en petits groupes sur des cas pratiques. À la fin du cours, les participants :

- ✓ Auront une compréhension approfondie du Pacte et de la Convention ainsi que de leurs mécanismes de suivi.
- ✓ Comprendront les liens entre le Pacte, la Convention et d'autres instruments internationaux.
- ✓ Connaîtront les implications de l'Observation Générale n° 6 (2024) du CMW.
- ✓ Acquerront des connaissances pratiques sur l'utilisation du Pacte, de la Convention et de l'Observation Générale n° 6 dans leur travail quotidien.
- ✓ Sauront comment interagir efficacement avec l'IMRF et le mécanisme de suivi du CMW.
- ✓ Recevront un certificat de participation et d'accomplissement délivré par l'ACMRL, Université VU Amsterdam.

Qui peut participer ?

Conformément à l'approche « société tout entière » promue par le Pacte et la Convention, qui souligne le rôle de multiples acteurs dans l'élaboration des politiques migratoires, ce cours s'adresse à toute personne intéressée par les questions de migration et de réfugiés, en particulier :

- ✓ Les décideurs politiques et les fonctionnaires gouvernementaux.
- ✓ Les représentants d'organisations internationales.
- ✓ Les praticiens du droit.
- ✓ Les représentants d'ONG et de la société civile.
- ✓ Les représentants des syndicats et du secteur privé.
- ✓ Les chercheurs et universitaires, y compris les étudiants.

Le cours peut également être adapté et dispensé exclusivement au personnel d'une organisation spécifique. Pour plus de détails sur ce format intra-entreprise, veuillez nous contacter par e-mail.

Langue du cours

Cet appel concerne la version en français du cours. Le cours est également disponible en anglais et en arabe (voir [ici](#) pour l'appel et l'inscription).

Inscription et frais

Pour vous inscrire, veuillez remplir ce [formulaire d'inscription](#) avant le 1er juin 2025.

Le tarif du cours est de 95 €, avec les détails de paiement fournis après l'inscription. Les trois premiers inscrits bénéficieront d'une réduction de 10 %.

Questions ?

Envoyez un e-mail à hrb.rechten@vu.nl